mon - m'ont - ton ou t'ont?

A. J'observe l'orthographe des mots en caractères gras.

1. **Mon** ami Je peux dire : L'ami, **c'est le mien**.

Mon amie est en vacances.

L'amie, c'est la mienne.

2. Les voisins \(\) m'ont prévenu. Ils ou elles m'avaient prévenu.

Les voisins **Ils ou elles t'avaient** prévenu.

B. Quelques précisions grammaticales.

mon - ton : déterminants possessifs placés au début du GN. Ex. 1.

m'ont - t'ont : 1. Pronoms personnels compléments. Ex. 2.

¹ ² ¹ ² 2. Le plus souvent il s'agit de l'auxiliaire avoir.

Ex.: 1. Mon oncle et ton frère travaillent dans la même usine.

2. Les professeurs m'ont félicité pour mes progrès.

pr. pers. CDV + aux. avoir

3. Est-ce qu'ils t'ont expliqué l'itinéraire ?

pr. pers. CIV + aux. avoir

C. Applique la théorie.

Exercice 1. Complète par mon ou m'ont.

- 1. Mes parents offert une tablette numérique.
- 2. Pourquoi frère et son amie neils pas attendu ?
- 3. Maman me défend d'aller à l'école avec iPhone.



4. Les images dramatiques diffusées hier à la télé bouleversé.

Exercice 2. Complète par ton ou t'ont.

1. A tour de lancer le ballon !



- 2. Queils avancé comme motif pour refuserinscription ?
- 3. Une chose est certaine : elles ne pas dit toute la vérité.
- 4. Prends courage à deux mains car ce travail est difficile.

/ 10